

SANTÉ

SANTÉ PUBLIQUE

Protection sanitaire, maladies, toxicomanie, épidémiologie, vaccination, hygiène

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Direction générale de la santé

Sous-direction de la prévention
des risques infectieux

Bureau des infections par le VIH,
IST et hépatites

Instruction DGS/RI2 n° 2015-31 du 30 janvier 2015 relative au financement par l'assurance maladie, pour l'année 2015, des activités de prévention, de dépistage, de diagnostic et de traitement des infections sexuellement transmissibles

NOR : AFSP1502896J

Date d'application : 1^{er} janvier 2015.

Validée par le CNP le 6 février 2015. – Visa CNP 2015-23.

Catégorie : mesures d'organisation des services retenues par le ministre pour la mise en œuvre des dispositions dont il s'agit.

Résumé : information sur le financement par l'assurance maladie dès le 1^{er} janvier 2015 des activités de prévention, de dépistage, de diagnostic et de traitement des infections sexuellement transmissibles (IST) exercées par les centres d'information, de dépistage et de diagnostic des IST (CIDDIST). Demande de révision des conventions entre l'État et les collectivités territoriales relatives aux activités CIDDIST. Enquête sur le montant des crédits alloués en 2015 à chacune des structures CDAG et CIDDIST.

Mots clés : centres d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles (CIDDIST) – consultation de dépistage anonyme et gratuit (CDAG) – VIH – hépatites – IST – financement des CIDDIST pour 2015 – CeGIDD.

Références :

Articles L. 3121-2, L. 3121-2-1, D. 3121-38 à D. 3121-42, R. 3121-43 et R. 3121-44 du code de la santé publique ;

Article L. 174-16 du code de la sécurité sociale ;

Article 199-1 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Article 47 de la loi n° 2014-1554 du 22 décembre 2014 de financement de la sécurité sociale pour 2015.

Circulaires modifiées :

Circulaire interministérielle DGS/SD5A/SD5C/SD6A n° 2005-220 du 6 mai 2005 relative à la mise en œuvre du transfert à l'État des compétences en matière de vaccination et de lutte contre le cancer, la tuberculose, la lèpre et les infections sexuellement transmissibles ;

Circulaire interministérielle du 18 juillet 2005 relative à la mise en œuvre de la recentralisation des activités de dépistage du cancer, de vaccination, de lutte contre la tuberculose, la lèpre et les infections sexuellement transmissibles et aux orientations pour la négociation des conventions permettant l'exercice de ces activités par les départements.

Annexes :

Annexe 1. – Tableau de synthèse sur les conventions de financement.

Annexe 2. – Liste des montants de la dotation globale de fonctionnement (DGF) par département.

Annexe 3. – Document d'enquête à mettre à jour et compléter avant retour à la DGS sur les montants des crédits alloués en 2015 aux CDAG et CIDDIST.

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes à Mesdames et Messieurs les directeurs généraux des agences régionales de santé (pour attribution); copie à Mesdames et Messieurs les préfets de département; Mesdames et Messieurs les préfets de région.

L'article 47 de la loi n° 2014-1554 du 22 décembre 2014 de financement de la sécurité sociale pour 2015 (LFSS 2015) procède, à compter du 1^{er} janvier 2016, à la création d'une nouvelle structure dénommée centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles (CeGIDD), en lieu et place des actuelles consultations de dépistage anonyme et gratuit du VIH et des hépatites (CDAG) et des centres d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles (CIDDIST). La nouvelle structure va bénéficier d'un financement unique par l'assurance maladie. Cette réforme répond à deux objectifs :

- accroître l'accessibilité et la qualité de l'offre de prévention et de dépistage, notamment des personnes les plus vulnérables et les plus éloignées de cette offre, et mieux garantir la simplification et la continuité de leur parcours;
- simplifier le régime juridique et financier de la structure et ainsi faciliter son pilotage et son suivi.

Un décret et un arrêté préciseront prochainement les missions et conditions d'habilitation et de fonctionnement de la nouvelle structure.

L'article 47 de la LFSS 2015 prévoit également que, pour l'année 2015, le financement de l'ensemble des CIDDIST (ceux habilités par les agences régionales de santé –ARS- et ceux relevant d'une collectivité territoriale ayant conclu une convention avec l'État) est intégralement assuré par l'assurance maladie.

La présente instruction concerne spécifiquement l'année 2015 de transition et les modalités du transfert du financement des CIDDIST à l'assurance maladie. Ce transfert implique des modifications et ajustements dans les conventions actuellement établies entre les agences régionales de santé (ARS) et les organismes gestionnaires des CIDDIST, en vue de leur dotation annuelle 2015 (voir les détails au II de la présente instruction). Une enquête sur les montants des crédits alloués en 2015 à l'ensemble des CDAG et CIDDIST vous est également demandée.

I. – RAPPEL SUR LES FINANCEMENTS DES CDAG ET CIDDIST ACTUELS

La prévention et le dépistage des infections sexuellement transmissibles peuvent être actuellement réalisés par deux types de structures dont les financements diffèrent selon leur organisme gestionnaire :

- les CDAG (désignées par les ARS) sont financées par l'assurance maladie, selon un circuit déterminé par les articles L. 174-16, L. 162-22-14 et D. 174-17 du code de la sécurité sociale (CSS):
 - pour les CDAG gérées par un Établissement de santé: leur dotation forfaitaire annuelle est fixée par l'ARS et leur financement relève de la mission relative aux structures concourant « à la promotion de la santé et à la prévention des maladies, des traumatismes, du handicap et de la perte d'autonomie » du Fonds d'intervention régional (FIR) des ARS;
 - pour les CDAG ne relevant pas d'un Établissement de santé: la fixation de la dotation forfaitaire annuelle appartient au Directeur général de l'ARS et leur financement relève de l'enveloppe ONDAM des soins de ville;
- les CIDDIST (qui, depuis la loi relative aux libertés et responsabilités locales du 13 août 2004, sont gérés soit par des collectivités territoriales par convention avec l'État, soit par des structures habilitées par les ARS) étaient, jusqu'à l'entrée en vigueur de la LFSS 2015, financés par l'État selon deux sources:
 - pour les CIDDIST gérés par des structures habilitées par les ARS: leur dotation forfaitaire annuelle était fixée par l'ARS et leur financement par l'État s'effectuait *via* la mission « promotion de la santé et prévention des maladies, des traumatismes, du handicap et de la perte d'autonomie » du FIR;
 - pour les CIDDIST gérés par les collectivités territoriales ayant conservé compétence en matière de lutte contre les IST et conclu une convention avec l'État: leur financement était assuré par le Conseil général, l'État compensant cette charge au moyen d'une fraction de la dotation

globale de fonctionnement (DGF) versée au Conseil général. La convention de délégation de compétence conclue entre l'État et le Conseil général en vertu de l'article L. 3121-1 du CSP, avant le 31 juillet 2005, comporte le montant de la subvention compensatoire versée par l'État au titre de la compétence IST. Ce montant a été calculé et attribué lors du transfert initial de compétence en direction des départements et sa progression a suivi le taux d'évolution de la dotation générale de décentralisation (*cf.* annexe 2 pour le détail de ce montant par département).

II. – LE TRANSFERT DU FINANCEMENT DES CIDDIST À L'ASSURANCE MALADIE EN 2015

En application de l'article 47 de la LFSS 2015, les établissements et organismes, qui à la date de promulgation de la loi, sont désignés CDAG ou habilités CIDDIST ou relevant d'une collectivité territoriale ayant conclu une convention avec l'État pour la réalisation des activités IST, peuvent poursuivre leurs activités jusqu'au 31 décembre 2015 sous couvert de leur désignation/ habilitation/ convention antérieures.

Les CIDDIST bénéficient à compter du 1^{er} janvier 2015, d'un financement par l'assurance maladie qui est imputé, selon le statut des structures, soit sur le Fonds d'intervention régional (FIR) des ARS, soit sur l'ONDAM des soins de ville; ce financement suit le schéma qui existe pour les CDAG financées par l'assurance maladie depuis 1999 et prend la forme d'une dotation forfaitaire annuelle. Ce transfert du financement des CIDDIST à l'assurance maladie est assorti d'une mesure de périmètre entre les crédits d'État et les crédits d'Assurance maladie dans le cadre de la loi de finances et de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2015.

Par analogie avec le financement des CDAG, les dépenses des CIDDIST prises en charge par l'assurance maladie comprennent les consultations médicales, paramédicales, de psychologues et d'assistants sociaux, les investigations biologiques, les traitements et vaccinations, les dépenses relatives aux activités administratives. Ainsi, les CIDDIST ne sont pas habilités à facturer des prestations aux caisses d'assurance maladie.

Ce transfert de financement implique, pour les ARS, une révision des conventions et arrêtés de notification actuels, à adapter selon les cas de figures ci-dessous, schématisés en annexe 1 :

1. Pour les CIDDIST actuellement financés par le FIR

Concernant les CIDDIST gérés par des structures habilitées par les ARS (Établissement de santé, centre de santé, structure associative...): leur financement est pris en compte dans les dotations régionales du FIR pour 2015, *via* la mission « promotion de la santé et prévention des maladies, des traumatismes, du handicap et de la perte d'autonomie ».

2. Pour les CIDDIST qui ne sont pas actuellement financés par le FIR

S'agissant des CIDDIST gérés par une collectivité territoriale ayant conservé compétence en matière de lutte contre les IST et conclu une convention avec l'État et financée dans le cadre de la DGF (conseil général, certaines municipalités): leur dotation forfaitaire annuelle 2015 est de même ordre que celle de 2014 (les montants DGF 2015 par département figurent en annexe 2) et leur financement 2015 relève de l'enveloppe ONDAM des soins de ville.

Le financement de l'assurance maladie se substituant à celui de l'État, il vous revient de modifier par avenant la convention de délégation de compétence conclue avec la collectivité territoriale en application de l'article L. 3121-1 du CSP afin d'y supprimer l'article et le montant relatif à la subvention accordée par l'État dans le cadre de la DGF¹.

III. – ENQUÊTE SUR LES FINANCEMENTS 2015 DES CDAG ET DES CIDDIST

L'année 2015 constitue une année de transition avant la mise en place des CeGIDD. Par conséquent, il est important pour la DGS d'avoir une connaissance du coût global du dispositif actuel, avant l'entrée en vigueur des CeGIDD.

A cet effet, vous voudrez bien trouver (en annexe 3) le tableau Excel des CDAG et CIDDIST, suite au recensement fait par la DGS en 2012 auprès des ARS. Pour la région qui vous concerne, vous

¹ Il est à noter que deux départements (06 et 75) exercent la compétence de CIDDIST mais n'ont jamais perçu de dotation générale de décentralisation au titre de cette compétence. En effet, les ressources auxquelles ils auraient eu droit à ce titre sont déjà couvertes par la fiscalité qui leur a été transférée dans le cadre de la décentralisation. Pour ces deux départements, la compensation par l'assurance maladie est donc égale à ce montant de fiscalité transférée qui couvrirait ces dépenses CIDDIST et non à une fraction DGF.

veillerez à mettre à jour les données de vos structures et à indiquer pour chacune d'elles, dans la case qui lui correspond, le montant des crédits alloués en 2015, en distinguant les CDAG et les CIDDIST (comme expliqué ci-dessous).

Exemple 1 :

Pour un hôpital gestionnaire de CDAG et CIDDIST : indiquer dans le tableau Excel le montant des crédits alloués à l'activité CDAG dans la case intitulée « Montants 2015 des crédits CDAG financés par le FIR » et le montant des crédits alloués à l'activité CIDDIST dans la case intitulée « Montants 2015 des crédits CIDDIST financés par le FIR ».

Exemple 2 :

Pour un organisme gestionnaire non hospitalier ou conseil général gestionnaire de CDAG et un CIDDIST : mentionner dans le tableau Excel le montant des crédits alloués à l'activité CDAG dans la case intitulée « Montants 2015 des crédits CDAG financés ONDAM soins de ville » et le montant des crédits alloués à l'activité CIDDIST dans la case intitulée « Montants 2015 des crédits CIDDIST financés ONDAM soins de ville ».

Le tableau Excel (comportant 2 onglets) est à mettre à jour et compléter puis à retourner à la DGS (boîte dgs-ars@sante.gouv.fr), avant le 15 décembre 2015.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de la santé,
PR B. VALLET

ANNEXE 1

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES CONVENTIONS DE FINANCEMENT EN 2015

CIDDIST SELON GESTIONNAIRE	ENVELOPPES POUR LE FINANCEMENT 2015 DES CIDDIST
<p>CIDDIST actuellement financés par le FIR:</p> <ul style="list-style-type: none"> - CIDDIST gérés par structure habilitée par les ARS (Établissement de santé, centre de santé, structure associative...) 	<p>→ Financement sur les crédits d'assurance maladie pris en compte dans les dotations régionales du FIR pour 2015, <i>via</i> la mission « promotion de la santé et prévention des maladies, des traumatismes, du handicap et de la perte d'autonomie »</p>
<p>CIDDIST qui ne sont pas actuellement financés par le FIR:</p> <ul style="list-style-type: none"> - CIDDIST gérés par une collectivité territoriale financée dans le cadre de la DGF 	<ul style="list-style-type: none"> → Dotation forfaitaire annuelle 2015 à hauteur de celle de 2014 (<i>cf.</i> annexe 2) → Financement 2015 par l'assurance maladie dans le cadre de l'enveloppe ONDAM des soins de ville → Modification de la convention délégation de compétence État-Collectivité territoriale par avenant afin de supprimer la subvention État (DGF)

ANNEXE 2

MONTANTS DGF EN VALEUR 2015 PAR DÉPARTEMENT

Source DGCL- Ministère de l'Intérieur- 30-01-2015

Départements concernés	Montants (en valeur 2015) dus aux départements en 2015
ALPES DE HAUTE PROVENCE	4 528 €
ALPES MARITIMES	623 969 €
ARDECHE	936 €
BOUCHES DU RHONE	898 157 €
CHARENTE	65 536 €
CHARENTE MARITIME	212 793 €
CORSE DU SUD	8 301 €
DORDOGNE	9 849 €
DROME	64 693 €
GERS	11 449 €
GIRONDE	429 772 €
ILLE ET VILAINE	103 889 €
INDRE ET LOIRE	136 142 €
ISERE	110 583 €
LOT ET GARONNE	171 706 €
MEUSE	0 €
MORBIHAN	98 257 €
NIEVRE	3 884 €
NORD	767 256 €
ORNE	128 990 €
PUY DE DOME	303 430 €
PYRENEES ATLANTIQUES	114 911 €
HAUTES PYRENEES	89 828 €
BAS RHIN	311 511 €
HAUT RHIN	89 721 €
HAUTE SAONE	37 162 €
PARIS	1 757 047 €
SEINE MARITIME	228 791 €
VAR	372 788 €
TERRITOIRE DE BELFORT	68 806 €
ESSONNE	423 740 €
HAUTS DE SEINE	0 €
SEINE SAINT DENIS	333 202 €
VAL D OISE	257 039 €
TOTAL	8 238 665 €

* Pour la Meuse et les Hauts-de-Seine, le montant est nul en raison de l'abandon de la compétence IST dès 2005.

** Les départements 06 et 75 n'ont jamais perçu de DGD, les ressources auxquelles ils auraient eu droit étant couvertes par la fiscalité qui leur a été transférée dans le cadre de la décentralisation.

ANNEXE 3

ENQUÊTE SUR LES MONTANTS DES CRÉDITS ALLOUÉS EN 2015 AU CDAG ET CIDDIST

CODE_DFP	REGION	CODE_POSTAL	COMMUNE	ADRESSE	TYPE	CODE_SERMIO	RAISON SOCIALE	N°_FINES	Montants 2015 des crédits CDAG financés par le FIR	Montants 2015 des crédits CIDDIST financés par le FIR
67	Alsace	67000	Strasbourg	1 place de l'hôpital	Hôpital	CDAG	CHU de Strasbourg - Nouvel hôpital civil			
68	Alsace	68000	Colmar	39 avenue de la Liberté	Hôpital	CDAG	CH Louis Pasteur			
68	Alsace	68070	Mulhouse	20 avenue du Docteur René Laënnec	Hôpital	CDAG	CH - Hôpital Emile Muller			
24	Aquitaine	24100	Bergerac	9 avenue du Pr Albert Calmette	Hôpital	CDAG	CH Samuel Pozzi			
24	Aquitaine	24000	Perigueux	80 avenue Georges Pompidou	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH de Périgueux			
33	Aquitaine	33500	Libourne	112 rue de la Marine	Hôpital	CDAG	CH Robert Boulin			
40	Aquitaine	40100	Dax	4 bis rue Labadie	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CDAG-CIDDIST			
40	Aquitaine	40000	Mont-de-Marsan	4 allée Raymond Farbos	Hôpital	CIDDIST et CDAG	Centre Médico-social			
47	Aquitaine	47200	Mairmande	76 rue du Docteur Courret	Hôpital	CDAG	CH Intercommunal Mairmande			
47	Aquitaine	47300	Villeneuve-sur-Lot	2 boulevard Saint Cyr de Cocquard	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH de la Côte Basque			
64	Aquitaine	64100	Bayonne	13 avenue de l'Interne Jacques Loëb	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH François Mitterrand			
64	Aquitaine	64000	Pau	4 boulevard Hauterive	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH François Mitterrand			
66	Aquitaine	66000	Perpignan	20 avenue du Languedoc	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Saint-Jean			
03	Auvergne	03100	Montluçon	16 rue Hector Berlioz	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH de Montluçon			
03	Auvergne	03000	Moulins	10 avenue du Général de Gaulle	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH de Moulins			
03	Auvergne	03200	Vichy	boulevard Denière	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH de Vichy			
15	Auvergne	15000	Aurillac	50 avenue de la République	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Henri Mondor			
15	Auvergne	15100	Saint-Flour	2 avenue du Dr Maillet	Hôpital	CDAG	CH de Saint-Flour			
43	Auvergne	43100	Brioude	2 rue Michel de l'Hospital	Hôpital	CDAG	CH Brioude			
43	Auvergne	43000	Le-Puy-en-Velay	12 boulevard du Docteur André Chantemesse	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Emile Roux			
14	Basse-Normandie	14000	Caen	51 rue Gémare	Hôpital	CIDDIST et CDAG	Centre de prévention des maladies infectieuses			
50	Basse-Normandie	50100	Cherbourg-Octeville	46 rue du Val de Saïre	Hôpital	CDAG	CH Public du Cotentin - Hôpital Louis Pasteur			
50	Basse-Normandie	50000	Saint-Lô	715 rue Dumant	Hôpital	CDAG	CH Memorial			
21	Bourgogne	21000	Dijon	1 rue Nicolas Berthot	Hôpital	CIDDIST et CDAG	Service départemental de Santé publique			
71	Bourgogne	71100	Chalon-sur-Saône	7 quai de l'Hôpital	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH William Morey			
89	Bourgogne	89000	Auxerre	2 boulevard de Verdun	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Auxerre			
89	Bourgogne	89100	Sens	7 boulevard du Maréchal Foch	Hôpital	CIDDIST	Hôpital Saint-Jean			
22	Bretagne	22000	Saint-Brieuc	10 rue Marcel Proust	Hôpital	CDAG	CH Yves Le Foll			
29	Bretagne	29200	Brest	Boulevard Tanguy Prigent	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CHU de Brest - Hôpital La Cavale Blanche			
29	Bretagne	29000	Quimper	14 bis avenue Yves Thépot	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH de Cornouaille - Hôpital Laennec			
35	Bretagne	35000	Rennes	2 rue Henri Le Guilloux	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CHU de Rennes - Hôpital Pontchaillou			
35	Bretagne	35400	Saint-Malo	1 rue de la Marne	Hôpital	CDAG	CH de Saint-Malo			
56	Bretagne	56300	Pontivy	Place Ernest Jan	Hôpital	CDAG	CH du Centre-Bretagne			
18	Centre	18000	Bourges	145 avenue François Mitterrand	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Jacques Cœur			
28	Centre	28000	Chartres	34 rue du Docteur Maunoury	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH de Chartres - Hôtel Dieu			
28	Centre	28100	Dreux	44 avenue du Président John Kennedy	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Victor Jousselin			
36	Centre	36000	Châteauroux	216 avenue de Verdun	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH de Châteauroux			
36	Centre	36300	Le Blanc	Rue Pierre Milon	Hôpital	CDAG	CH Le Blanc			
41	Centre	41000	Blois	Mail Pierre Charlot	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH de Blois			

CODE_DEP	REGION	CODE_POSTAL	COMMUNE	ADRESSE	TYPE	CODE_SEMIO	RAISON SOCIALE	N°_FINISS	Montants 2015 des crédits CDAG financés par le FIR	Montants 2015 des crédits CIDDIST financés par le FIR
41	Centre	41100	Vendôme	98 rue de la poterie	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Vendôme			
45	Centre	45500	Gien	2 avenue Jean Villejean	Hôpital	CIDDIST	CH Pierre Desarnaulds			
45	Centre	45000	Orléans	1 rue Porte Madeline	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CHR Orléans - Hôpital Porte Madeline			
45	Centre	45300	Pithiviers	10 boulevard Beauvallet	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Pithiviers			
08	Champagne-Ardenne	08000	Charleville-Mézières	45 avenue de Manchester	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH de Charleville-Mézières			
08	Champagne-Ardenne	08200	Sedan	2 avenue du Général Marguerite	Hôpital	CDAG	CH de Sedan			
10	Champagne-Ardenne	10000	Troves	101 avenue Anatole France	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH de Troves			
51	Champagne-Ardenne	51000	Châlons-en-Champagne	51 rue du Commandant Derrien	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Châlons-en-Champagne			
51	Champagne-Ardenne	51200	Epervan	137 rue de l'Hôpital	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Auban Moët			
51	Champagne-Ardenne	51100	Reims	Avenue du Général Koenig	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CHU de Reims - Hôpital Robert Debré			
52	Champagne-Ardenne	52000	Chaumont	2 rue Jeanne d'Arc	Hôpital	CDAG	CH Chaumont			
52	Champagne-Ardenne	52200	Langres	10 rue de la Charité	Hôpital	CDAG	CH Langres			
52	Champagne-Ardenne	52100	Saint-Dizier	Rue Albert Schweitzer	Hôpital	CDAG	CH Geneviève de Gaulle Anthoinoz			
2A	Corse	20000	Ajaccio	27 avenue de l'Impératrice Eugénie	Hôpital	CDAG	CH d'Ajaccio			
2B	Corse	20200	Bastia	Route Royale	Hôpital	CDAG	CH de Bastia			
39	Franche-Comté	39100	Dole	Avenue Léon Jouhaux	Hôpital	CDAG	CH Louis Pasteur			
39	Franche-Comté	39000	Lons-le-Saunier	55 rue du Docteur Jean Michel	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Lons-le-Saunier			
70	Franche-Comté	70000	Vesoul	2 rue René Heynès	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Intercommunal de la Haute-Saône			
971	Guadeloupe	97110	Pointe-à-Pitre	Route de Chauvel	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CHU de Pointe-à-Pitre			
971	Guadeloupe	97100	Basse-Terre	Avenue Gaston Feuillard	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH de Basse-Terre			
971	Guadeloupe	97150	Saint-Martin	Quartier Concordia	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Louis-Constant Fleming			
973	Guyane	97300	Cayenne	3 avenue des Flamboyants	Hôpital	CDAG	CH André Rosemon			
973	Guyane	97310	Kourou	Avenue Léopold Héder	Hôpital	CDAG	Centre médico-chirurgical Pierre Boursiquot			
973	Guyane	97320	Saint-Laurent-du-Maroni	16 boulevard du Général de Gaulle	Hôpital	CDAG	CH Franck Joly			
27	Haute-Normandie	27300	Bernay	5 rue Anne de Ticheville	Hôpital	CIDDIST	CH de Bernay			
27	Haute-Normandie	27000	Evreux	Rue Léon Schwartzberg	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Intercommunal Eure-Seine			
27	Haute-Normandie	27140	Gisors	Route de Rouen	Hôpital	CIDDIST	CH de Gisors			
27	Haute-Normandie	27500	Pont-Audemer	64 route de Lisieux	Hôpital	CIDDIST	CH de la Risle			
27	Haute-Normandie	27130	Verneuil-sur-Avre	81 rue du Moulin des Muraillies	Hôpital	CIDDIST	CH de Verneuil-sur-Avre			
76	Haute-Normandie	76000	Rouen	1 rue de Germont	Hôpital	CDAG	CHU Rouen - Hôpital Charles Nicolle			
75	Ile-de-France	75013	Paris	47-83 boulevard de l'Hôpital	Hôpital	CDAG	Haute-Normandie			
75	Ile-de-France	75018	Paris	46 rue Henri Huchard	Hôpital	CIDDIST et CDAG	AP-HP - Hôpital de la Pitié-Salpêtrière			
75	Ile-de-France	75010	Paris	200 rue du Faubourg Saint Denis	Hôpital	CIDDIST et CDAG	AP-HP - Hôpital Bichat Claude Bernard			
75	Ile-de-France	75012	Paris	184 rue du Faubourg Saint Antoine	Hôpital	CIDDIST et CDAG	AP-HP - Hôpital Fernand Widal			
75	Ile-de-France	75010	Paris	42 rue Bichat	Hôpital	CIDDIST et CDAG	AP-HP - Hôpital Saint-Antoine			
75	Ile-de-France	75006	Paris	89 rue d'Assas	Hôpital	CIDDIST et CDAG	AP-HP - Hôpital Tarnier-Cochin			
77	Ile-de-France	77400	Lagny-sur-Marne	31 Avenue du Général Leclerc	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH de Lagny-sur-Marne			
77	Ile-de-France	77100	Meaux	6 rue Saint-Fiacre	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Meaux			
77	Ile-de-France	77000	Melun	rue Fréteau de Penry	Hôpital	CIDDIST et CDAG	Unité de santé publique			
78	Ile-de-France	78150	Le Chesnay	177 rue de Versailles	Hôpital	CIDDIST et CDAG	Hôpital André Mignot			
78	Ile-de-France	78200	Mantes-la-Jolie	2 boulevard Sully	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH François Quesnay			
78	Ile-de-France	78250	Meulan	1 quai Albert 1er	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CIPRES			

CODE_DEP	REGION	CODE_POSTAL	COMMUNE	ADRESSE	TYPE	CODE_SEMIO	RAISON SOCIALE	N°_FINES	Montants 2015 des crédits CDAG financés par le FIR	Montants 2015 des crédits CIDDIST financés par le FIR
78	Ile-de-France	78120	Rambouillet	5-7 rue Pierre et Marie Curie	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Rambouillet			
78	Ile-de-France	78100	Saint-Germain-en-Laye	20 rue Armagis	Hôpital	CDAG	CH Intercommunal			
92	Ile-de-France	92100	Boulogne-Billancourt	9 avenue Charles de Gaulle	Hôpital	CIDDIST et CDAG	Hôpital Ambroise Paré			
92	Ile-de-France	92140	Clamart	157 rue de la Porte de Trivaux	Hôpital	CIDDIST et CDAG	Hôpital Antoine Bécère			
92	Ile-de-France	92700	Colombes	178 rue des Renouillers	Hôpital	CIDDIST et CDAG	Hôpital Louis Mourier			
92	Ile-de-France	92000	Nanterre	403 avenue de la République	Hôpital	CIDDIST et CDAG	Centre d'accueil et de soins hospitaliers			
93	Ile-de-France	93370	Montfermeil	10 rue du Général Leclerc	Hôpital	CDAG	CH Intercommunal Le Raincy-Montfermeil			
93	Ile-de-France	93100	Montreuil-sous-Bois	56 boulevard de la Boissière	Hôpital	CDAG	Hôpital André Grégoire			
93	Ile-de-France	93200	Saint-Denis	2 rue du Dr Delafontaine	Hôpital	CDAG	CH Delafontaine			
94	Ile-de-France	94000	Créteil	40 avenue de Verdun	Hôpital	CIDDIST	CH Intercommunal de Créteil			
94	Ile-de-France	94190	Villeneuve-Saint-Georges	40 allée de la Source	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges			
95	Ile-de-France	95100	Argenteuil	69 rue du Lieutenant-Colonel Prud'hon	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Victor Dupouy			
95	Ile-de-France	95500	Gonesse	25 rue Bernard Février	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH de Gonesse			
974	La Réunion	97400	Saint-Denis	Route de Bellepierre	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CHU de La Réunion - Site nord			
974	La Réunion	97460	Saint-Paul	4 rue des Sains	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Gabriel Martin			
974	La Réunion	97410	Saint-Pierre	Avenue du Président François Mitterrand	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CHU de La Réunion - Site sud			
11	Languedoc-Roussillon	11000	Carcassonne	11 rue Pierre Germain	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Antoine Gayraud			
11	Languedoc-Roussillon	11100	Narbonne	5 bis rue du Bois Roland	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CIDDIST			
30	Languedoc-Roussillon	30100	Alès	811 avenue du Docteur Jean Goubert	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Ales-Cèvennes			
30	Languedoc-Roussillon	30200	Bagnols-sur-Cèze	7 avenue Alphonse Daudet	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Louis Pasteur			
34	Languedoc-Roussillon	34000	Montpellier	80 avenue Augustin Filche	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CHRU de Montpellier - Hôpital Saint Eloi			
34	Languedoc-Roussillon	34200	Sète	Boulevard Camille Blanc	Hôpital	CDAG	CH du Bassin de Thau			
48	Languedoc-Roussillon	48000	Mende	8 avenue du 8 Mai 1945	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Mende			
19	Limousin	19100	Brive-la-Gaillarde	3 boulevard du Docteur Verilhac	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH de Brive-la-Gaillarde			
19	Limousin	19000	Tulle	3 place du Docteur Maschat	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH de Tulle			
19	Limousin	19200	Ussel	2 avenue du Docteur Rouillet	Hôpital	CIDDIST	CH d'Ussel			
23	Limousin	23000	Guéret	39 avenue de la Sénatorerie	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Guéret			
87	Limousin	87000	Limoges	2 avenue Martin Luther King	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CHU de Limoges - Hôpital Dupuytren			
54	Lorraine	54150	Briey	31 avenue Albert de Briey	Hôpital	CIDDIST	CH Briey			
54	Lorraine	54300	Luneville	6 rue Girardet	Hôpital	CIDDIST	CH Luneville			
54	Lorraine	54350	Mont-Saint-Martin	4 rue Alfred Labbé	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Hôtel-Dieu			
54	Lorraine	54000	Nancy	29 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny	Hôpital	CIDDIST	CHU Nancy - Hôpital central			
54	Lorraine	54000	Nancy	10 rue du Docteur Heydeméich	Hôpital	CIDDIST	Maternité régionale			
54	Lorraine	54700	Pont-à-Mousson	1 place Colombeh	Hôpital	CIDDIST	CH Pont-à-Mousson			
54	Lorraine	54200	Toul	1 cours Raymond Poincaré	Hôpital	CIDDIST	CH Saint-Charles			
54	Lorraine	54511	Vandœuvre-lès-Nancy	Avenue de Bourgoigne	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CHU Nancy - Hôpital de Brabois			
55	Lorraine	55000	Bar-le-Duc	1 boulevard d'Argonne	Hôpital	CDAG	CH Jeanne d'Arc			
55	Lorraine	55100	Verdun	2 rue de Mogador	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CDAG - CIDDIST			
57	Lorraine	57000	Metz	1, Place Philippe de Vigneulles	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CHR Metz-Thionville - Hôpital Bon Secours			
57	Lorraine	57400	Sarrebourg	25 avenue du Général de Gaulle	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Sarrebourg - Hôpital Saint-Nicolas			
57	Lorraine	57200	Sarreguemines	17 rue Fuirad	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Sarreguemines			
57	Lorraine	57100	Thionville	21 rue des Frères	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CHR Metz-Thionville - Hôpital Beauregard			
88	Lorraine	88000	Épinal	3 avenue Robert Schuman	Hôpital	CDAG	CH Emile Durkheim			
88	Lorraine	88100	Saint-Dié-des-Vosges	26 rue du Nouvel Hôpital	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Saint-Charles			

CODE_DÉP	RÉGION	CODE_POSTAL	COMMUNE	ADRESSE	TYPE	CODE_SEMIO	RAISON SOCIALE	N°_FINESSE	Montants 2015 des crédits CDAG financés par le FIR	Montants 2015 des crédits CIDDIST financés par le FIR
972	Martinique	97200	Fort-de-France	La Maynard	Hôpital	CDAG	CHU de Fort-de-France - Hôpital Pierre Zobda-Qulitman			
97600	Mayotte	97600	Mamoudzou	Rue de l'hôpital	Hôpital	CIDDIST et CDAG	Dispensaire Jacaranda			
09	Midi-Pyrénées	09017	Foix	Saint Jean de Vergès	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH du Val d'Arège			
12	Midi-Pyrénées	12100	Millau	265 boulevard Achille Souques	Hôpital	CDAG	CH Millau			
12	Midi-Pyrénées	12200	Villefranche-de-Rouergue	3 avenue Caylet	Hôpital	CDAG	CH Villefranche de Rouergue			
31	Midi-Pyrénées	31800	Saint-Gaudens	351 avenue de Saint Plancard	Hôpital	CDAG	CH Commingés Pyrénées			
31	Midi-Pyrénées	31000	Toulouse	Place Lange	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CHU de Toulouse - Hôpital La Grave			
46	Midi-Pyrénées	46000	Cahors	Place Antonin Bergon	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Jean Rougier			
81	Midi-Pyrénées	81000	Albi	22 boulevard du Général Sibille	Hôpital	CIDDIST et CDAG	Dispensaire de prévention sanitaire			
81	Midi-Pyrénées	81100	Castres	34 rue du 6ème Régiment d'Artillerie de Campagne	Hôpital	CIDDIST et CDAG	Dispensaire des Lices			
82	Midi-Pyrénées	82000	Montauban	100 rue Léon Cladel	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Montauban			
59	Nord-Pas-de-Calais	59200	Tourcoing	155 rue du Président Coty	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Gustave Dron			
62	Nord-Pas-de-Calais	62000	Arras	Boulevard Georges Besnier	Hôpital	CDAG	CH Arras			
62	Nord-Pas-de-Calais	62100	Calais	1601 boulevard des Justes	Hôpital	CDAG	CH Calais			
62	Nord-Pas-de-Calais	62300	Lens	99 route de la Bassée	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Docteur Schaffner			
04	PACA	04000	Digne-les-Bains	Quartier Saint Christophe	Hôpital	CDAG	CH de Digne-les-Bains			
05	PACA	05100	Briançon	24 avenue Adrien Daurelle	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH des Escartons			
05	PACA	05000	Gap	Le Corindon 7 avenue Jean Jaurès	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CHICAS - Le Corindon			
06	PACA	06400	Cannes	15 avenue des Broussailles	Hôpital	CDAG	CH de Cannes			
13	PACA	13090	Aix-en-Provence	Avenue des Tamaris	Hôpital	CDAG	CH du Pays d'Aix			
84	PACA	84400	Apt	225. Route de Marseille	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH du pays d'Apt			
84	PACA	84000	Avignon	305 rue Raoul Foilleureu	Hôpital	CIDDIST et CDAG	Hôpital Henri Duffaut			
44	Pays-de-la-Loire	44110	Châteaubriant	9 rue de Verdun	Hôpital	CDAG	CH Châteaubriant			
44	Pays-de-la-Loire	44000	Nantes	5 rue du Professeur Yves Bocquien	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CHU Nantes			
44	Pays-de-la-Loire	44600	Saint-Nazaire	89 boulevard de l'Hôpital	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Saint-Nazaire			
49	Pays-de-la-Loire	49000	Angers	4 rue Larrey	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CHU d'Angers			
49	Pays-de-la-Loire	49300	Cholet	1 rue Marengo	Hôpital	CDAG	CH Marengo			
53	Pays-de-la-Loire	53000	Laval	33 rue du Haut Rocher	Hôpital	CDAG	CH Laval			
72	Pays-de-la-Loire	72200	La Flèche	La Chasse du Point du Jour	Hôpital	CDAG	CH Intercommunal - Pôle de santé Sarthe et Loir			
72	Pays-de-la-Loire	72000	Le Mans	194 avenue Rubillard	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Le Mans			
85	Pays-de-la-Loire	85000	La-Roche-sur-Yon	Les Oudairies	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Départemental Vendée			
85	Pays-de-la-Loire	85340	Olonne-sur-Mer	4 rue Jacques Monod	Hôpital	CDAG	CH Côte de Lumière			
02	Picardie	02400	Château-Thierry	11 rue du Château	Hôpital	CDAG	CH de Château-Thierry			
02	Picardie	02000	Laon	Résidence d'Estrees Rue Devismes	Hôpital	CIDDIST et CDAG	Pôle de prévention et d'éducation du patient			
02	Picardie	02100	Saint-Quentin	1 avenue Michel de l'Hôpital	Hôpital	CDAG	CH de Saint-Quentin			
02	Picardie	02200	Soissons	46 avenue du Général de Gaulle	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH de Soissons			
60	Picardie	60200	Compiègne	8 avenue Henri Adnot	Hôpital	CDAG	CH Intercommunal Noyon-Compiègne			
60	Picardie	60100	Creil	Boulevard Laënnec	Hôpital	CDAG	CH Laënnec			
80	Picardie	80000	Amiens	16 bis rue Fernel	Hôpital	CIDDIST et CDAG	Centre de prévention des maladies transmissibles			
16	Poitou-Charente	16100	Cognac	Rue Montesquieu	Hôpital	CDAG	CH de Cognac			
16	Poitou-Charente	16700	Ruffec	15 rue de l'Hôpital	Hôpital	CDAG	CH de Ruffec			

CODE_DEP	REGION	CODE_POSTAL	COMMUNE	ADRESSE	TYPE	CODE_SEMIO	RAISON SOCIALE	N°_FINES	Montants 2015 des crédits CDAG financés par le FIR	Montants 2015 des crédits CIDDIST financés par le FIR
16	Poitou-Charente	16470	Saint-Michel	Rond-Point de Giac - Route de Bordeaux	Hôpital	CDAG	CH d'Angoulême			
17	Poitou-Charente	17500	Jonzac	4 avenue Winston Churchill	Hôpital	CDAG	CH de Jonzac			
17	Poitou-Charente	17000	La Rochelle	49 rue Thiers	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH de La Rochelle			
17	Poitou-Charente	17300	Rochefort	1 avenue de Béligon	Hôpital	CDAG	CH de Rochefort			
17	Poitou-Charente	17100	Saintes	11 boulevard Ambroise Paré	Hôpital	CDAG	CH de Saintongue - Saintes			
17	Poitou-Charente	17400	Saint-Jean-d'Angély	18 avenue du Port	Hôpital	CDAG	CH de Saint-Jean-d'Angély			
17	Poitou-Charente	17640	Vaux-sur-Mer	20 avenue de Saint Sordelin	Hôpital	CDAG	CH de Royan			
79	Poitou-Charente	79300	Bressuire	17 rue de l'Hôpital	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Norde Deux-Sevres			
79	Poitou-Charente	79000	Niort	40 avenue Charles de Gaulle	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Niort			
86	Poitou-Charente	86200	Loudun	3 rue des Vislandines	Hôpital	CIDDIST	CH Théophraste Renaudot			
86	Poitou-Charente	86500	Montmorillon	2 rue Henri Dunant	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Montmorillon			
86	Poitou-Charente	86000	Poitiers	2 rue de la Milétrie	Hôpital	CDAG	CHU La Milétrie - Hôpital Jean Bernard			
							Poitou-Charente			
01	Rhône-Alpes	01000	Bourg-en-Bresse	900 Route de Paris	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH de Fleurylat			
01	Rhône-Alpes	01100	Oyonnax	1 Route de Veyziat	Hôpital	CDAG	CH du Haut Bugy			
07	Rhône-Alpes	07100	Annonay	Médecine D rue du Bon Pasteur	Hôpital	CDAG	CH d'Ardeche Nord			
07	Rhône-Alpes	07200	Aubenas	16 avenue de Bellande	Hôpital	CDAG	CH d'Ardeche Méridionale			
07	Rhône-Alpes	07000	Privas	2 avenue de Charalon	Hôpital	CDAG	CH des Vals d'Ardeche			
26	Rhône-Alpes	26000	Valence	179 boulevard du Maréchal Juin	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH de Valence			
42	Rhône-Alpes	42300	Roanne	28 rue de Charlieu	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH de Roanne			
42	Rhône-Alpes	42270	Saint-Priest-en-Jarez	avenue Albert Raimond	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CHU de Saint-Etienne - Hôpital nord			
69	Rhône-Alpes	69004	Lyon	103 Grande Rue de la Croix Rousse	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CHU de Lyon - Hôpital de la Croix-Rousse			
69	Rhône-Alpes	69003	Lyon	5 place d'Arsonval	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CHU de Lyon - Hôpital Edouard Herriot			
69	Rhône-Alpes	69400	Villefranche-sur-Saône	Plateau d'Oully Gleizé	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Nord-Ouest			
73	Rhône-Alpes	73000	Chambéry	rue Pierre et Marie Curie	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH Chambéry			
74	Rhône-Alpes	74130	Contamine-Sur-Arve	558 route de Findrol	Hôpital	CDAG	CH Alpes-Léman			
74	Rhône-Alpes	74370	Metz-Tessy	1 avenue de l'Hôpital	Hôpital	CIDDIST et CDAG	CH de la région d'Annecy			
74	Rhône-Alpes	74700	Sallanches	380 rue de l'Hôpital	Hôpital	CDAG	Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc			
74	Rhône-Alpes	74200	Thonon-les-Bains	3 avenue de la Dame	Hôpital	CIDDIST et CDAG	Hôpitaux du Léman - Hôpital Georges Pianta			
							Rhône-Alpes			